

Janvier 2008

Crises touarègues au Niger et au Mali

Séminaire du 27 novembre 2007

***Ferdaous Bouhlel-Hardy
Yvan Guichaoua
Abdoulaye Tamboura***



Programme
Afrique subsaharienne



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au coeur même du débat européen.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Avertissement :

Ce séminaire s'est déroulé le 27 novembre 2007 sous la règle de Chatham House, le compte rendu porte sur les seules présentations des intervenants. Il a été réalisé par Sylvain Touati, assistant de recherche au programme Afrique subsaharienne de l'Ifri.



ISBN : 978-2-86592-237-6

© Tous droits réservés, Ifri, 2008 - www.ifri.org

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00-
Fax: 33 (0)1 40 61 60 60
Courriel : ifri@ifri.org

Eur-ifri

22-28 Avenue d'Auderghem
1040 - Bruxelles, Belgique
Tél. : 00 + (32) 2 238 51 10
Fax. : 00 + (32) 2 238 51 15
Courriel : info.eurifri@ifri.org

Site Internet : www.ifri.org

CRISES TOUARÈGUES AU NIGER ET AU MALI

Ferdaous Bouhlel-Hardy, doctorante à l'IEP de Paris.

Yvan Guichaoua, chercheur à CRISE
(Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity : www.crise.ox.ac.uk),
Oxford.

Abdoulaye Tamboura, journaliste et doctorant à l'Institut français de géopolitique,
Université Paris 8 — Saint-Denis.

I. Le MNJ et la crise d'identité des sociétés touarègues

par Yvan Guichaoua et Ferdaous Bouhlel-Hardy

En février 2007, l'attaque de la garnison d'Iferouane au Niger a marqué l'apparition du *Mouvement des Nigériens pour la Justice* (MNJ) dans les régions du Nord Niger.

Sociologie du MNJ

Yvan Guichaoua explique que le MNJ s'est formé autour d'Amoumane Kalakoua et d'Aboubacar Lambo, ex-rebelles, soupçonnés d'actions de banditisme depuis la fin de la rébellion des années 1990. En quelques semaines, le mouvement a été rallié par un ensemble plus large et plus crédible de la communauté touarègue dont Aghaly Lambo et un certain nombre d'élus.

Le mouvement présente une superposition de diverses strates d'acteurs frustrés par leur situation sociale, matérielle ou politique : — des déserteurs issus des forces rebelles intégrées au sein des Forces Armées Nigériennes suite aux accords de paix de 1995 ; — un groupe d'anciens militaires regroupés autour de la personnalité de Kindo Zada, qui revendiquent l'élucidation de l'assassinat du président Baré ; — des anciens rebelles du *Front de Libération de l'Air et de Azawak* (F.L.A.A.) mis à l'écart du Programme de Consolidation de la Paix dans l'Air et l'Azawak (PCPAA) ; — des jeunes Agadeziens excédés par les exactions de l'armée nigérienne.

D'après Yvan Guichaoua, le MNJ dispose de soutiens financiers et matériels de la part des Touaregs algériens et libyens. Cependant, le mouvement s'est principalement nourri du ressentiment des populations du Nord Niger contre l'état central.

Revendications politiques et crise d'identité touarègue

Ferdaous Bouhlel-Hardy montre dans un premier temps la place centrale du thème de la décentralisation dans les revendications du MNJ. Apparue au moment des accords de paix de 1995, la décentralisation visait à répondre aux promesses faites en termes d'autogestion et d'autonomie. Cependant, la lenteur dans la mise en œuvre des dispositifs techniques, la faiblesse des allocations budgétaires mais aussi le retard pris pour l'organisation des élections ont provoqué un sentiment d'abandon chez les représentants locaux. Cela a remis en cause les conditions même de la paix. La présence de deux maires et de trois élus locaux au sein du MNJ marque ce mécontentement.

Ferdaous Bouhlel-Hardy montre ensuite comment, au sein des populations pastorales du Nord Niger, un sentiment de mise à l'écart s'est exacerbé. Le traitement de la crise alimentaire de 2005 a montré les carences des infrastructures étatiques vis-à-vis des populations pastorales. Alors que les populations agricoles bénéficièrent de messages d'alertes précoces et de programmes visant à surmonter la crise, aucune action d'envergure ne fut mise en place pour prévenir et aider les populations pastorales. Dans les régions du Nord, 50 % à 90 % des cheptels avaient pourtant disparu.

À ceci s'ajoute la question de la propriété foncière particulièrement épineuse pour l'ensemble des sociétés nomades du Nord Niger. De façon générale, il est de plus en plus difficile pour les pasteurs de venir faire pâturer leurs troupeaux et d'accéder à l'eau dans un grand nombre de zones au Niger. Cela est dû à la raréfaction des réserves d'espaces sous la pression foncière des agriculteurs du sud, de plus en plus nombreux. On assiste donc à deux phénomènes : diminution des zones pastorales d'une part, octroi de ces terres aux agriculteurs du sud d'autre part. Parallèlement, un processus de paupérisation pousse les gens à s'installer en périphérie des villes comme Agadez ou Arlit. Ceci provoque des changements de modes de vie au sein des sociétés nomades.

Les deux intervenants ont insisté sur le fait que l'intégration de ces dimensions sociales mais aussi culturelles (notamment l'enseignement de la langue tamasheq) est prise en compte dans la plate-forme de revendications du MNJ. Yvan Guichaoua souligne l'alternance de revendications centrales et récurrentes (mise en œuvre effective de la décentralisation, développement économique, respect de la diversité culturelle, plus grande représentation des populations du Nord dans les instances étatiques, l'administration et l'armée) et de demandes enveloppées d'un discours destiné au public occidental (gouvernance, écologie, peuples autochtones, minorités visibles). Le mouvement s'efforce d'éviter une trop grande coloration ethnique de ses demandes. Il reprend des thématiques (rente uranifère, subventions accrues pour les régions du Nord) dans lesquelles l'ensemble des populations des régions septentrionales peut se retrouver.

Le mouvement respecte les institutions issues des accords de paix de 1995. Il focalise ses griefs sur les retards de la mise en application des mesures d'accompagnement budgétaires et techniques de la loi de décentralisation. Pour financer les institutions locales, le MNJ revendique une plus grande redistribution régionale de la rente uranifère.

La question de la rente uranifère

Ferdaous Bouhlel-Hardy présente l'importance de la question uranifère dans le débat sur le financement des institutions. N'est certainement pas fortuite la concomitance entre la rébellion, les importantes tractations opérées ces derniers mois par l'État nigérien avec

l'opérateur minier traditionnel (Areva), et l'arrivée de nouveaux acteurs accédant à des concessions de prospection dans les régions du Nord.

En août 2007, le gouvernement nigérien et Areva annoncent la renégociation du prix de l'uranium. Le kilo de minerai passe de 27 300 à 40 000 FCFA¹. La compagnie française a subi de fortes pressions tout au long des négociations. En juillet, sous prétexte qu'ils avaient noué des liens avec le MNJ, Niamey expulsa coup sur coup deux cadres expatriés travaillant pour le groupe : le colonel à la retraite Gilles Denamur, consultant sécurité de la compagnie puis le directeur général d'Areva au Niger, Dominique Pin. Le 6 août 2007, Aïchatou Mindaoudou, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, proclame la volonté du gouvernement nigérien de lancer une politique de diversification de ses partenaires dans le but de briser le monopole d'Areva. Depuis, il semblerait que les tensions entre Areva et les autorités nigériennes soient désormais réglées.

En 2006 et 2007, le gouvernement nigérien a octroyé une série de concessions de prospection minières, gazières et pétrolières réparties entre presque l'ensemble des entreprises minières présentes sur le marché international (chinoises, américaines, australiennes, canadiennes, indiennes...). Celles-ci sont toutes situées sur les zones habitables des populations agro-pastorales du Nord (région du Tim Mersoï : vallée de l'Aïr). Cependant, la nature des contrats, le montant des taxes, les prix, la répartition des emplois et l'impact sur l'environnement n'ont pas été rendus public. Surtout, on ne sait pas si des clauses sur les droits des peuples vivants sur les concessions à accéder aux pâturages ou aux puits ont été incluses dans ces contrats. Seul le pourcentage de redistribution aux régions du Nord (15 %) a été fixé par la loi.

C'est par l'intermédiaire de la question environnementale que le MNJ a intégré la question uranifère à ses revendications. Il a repris le rapport de l'association Sherpa² et du CRIIRAD³ sur les pollutions radioactives et les conditions sanitaires des travailleurs à Arlit. Areva a commandé des expertises auprès de deux organismes spécialistes des analyses sanitaires et épidémiologiques tel que Quanta Medical⁴ ou IRSN⁵.

Le MNJ demande explicitement « un versement de 50 % des revenus des sociétés d'exploitation au profit des collectivités locales ». Au fur et à mesure, d'autres revendications en rapport aux concessions minières se sont greffées. Le MNJ s'appuie sur un contexte international favorable, avec l'adoption le 14 septembre 2007 par l'Assemblée Générale de l'ONU de la déclaration des peuples autochtones. Elle stipule que ces peuples ne peuvent pas être expulsés de leur territoire sans leur consentement libre et informé.

L'attitude du président Tandja

Ferdaous Bouhlei-Hardy souligne que de timides tentatives de médiations ont été lancées par le biais de Mohamed Anacko, un des anciens leaders de la rébellion des années

¹ Avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2007. Dans le même temps, Areva a accepté de verser à l'état nigérien, à titre d'avance sur redevances, une somme de 15 milliards de FCFA. Cet accord devait préliminer à une renégociation générale des contrats entre ces deux partis à partir du 31 décembre 2007.

² [http://www.asso-sherpa.org/CP_areva07/RAPPORT %20SHERPA %20NIGER %20ARLIT.pdf](http://www.asso-sherpa.org/CP_areva07/RAPPORT%20SHERPA%20NIGER%20ARLIT.pdf)

³ <http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/somniger.html>

⁴ http://www.areva.com/servlet/news/groupnews/vdg_rapport_quanta-c-AroundUs-cid-1175762970286-p-1028798801494-fr.html

⁵ http://www.areva.com/servlet/news/groupnews/operationsgroupnews/vdg_irsn_20_04_2005-c-AroundUs-cid-1113202835363-p-1028798801485-fr.html

1990, et Haut Commissaire à la Restauration de la Paix. De nombreux doutes ont été émis quant à la marge de manœuvre dont celui-ci dispose. Son rôle se limite à des opérations de médiation secondaires, d'ordre humanitaire notamment (libération d'otages détenus par le MNJ).

La Libye a vraisemblablement été sollicitée pour organiser une médiation. L'influence libyenne dans le Nord Niger a pu être observée en avril 2007 lors de la célébration de la fête du « Mouloud » à Agadez avec la présence du Guide libyen Mouammar Khadafi.

Sur le terrain, l'État nigérien a privilégié une logique de répression contre les soutiens supposés du MNJ avec l'envoi de renforts militaires⁶. Cette attitude répond à un agenda politique particulier, le Niger se trouvant en effet dans une année préélectorale. Il peut être alors payant de développer, à l'attention des populations du Sud, un discours de fermeté contre les « bandits » touaregs.

Désormais, le président Tandja semble jouer la carte du pourrissement de la situation au Nord Niger dans le but de discréditer le MNJ. Il a par ailleurs été remarqué que l'entourage du président Tanja favorisait l'activité de mouvements patriotiques de type ivoirien, pour stigmatiser notamment la collusion supposée d'Areva avec les rebelles.

Bilan des actions armées et dernières évolutions

En quelques mois les embuscades du MNJ contre les convois militaires des Forces Armées Nigériennes (FAN) auraient provoqué la mort de plus d'une centaine de militaires. Cette tactique d'attaques ciblées du MNJ a provoqué les représailles des FAN contre les populations civiles. Une cinquantaine de civils auraient été tués ou enlevés par les forces armées. Depuis quelques semaines, on assiste à un pourrissement de la situation avec la multiplication d'actes de brigandage, de bavures contre les populations civiles.

Cette situation est à mettre en perspective avec la crise touarègue dans le Nord Mali. Si celle-ci est antérieure dans le temps (mai 2006), elle n'a pas tout à fait les mêmes fondements ni la même ampleur et, surtout, les autorités maliennes l'ont géré d'une tout autre manière.

II. La crise touarègue au Nord Mali

par Abdoulaye Tamboura

Depuis mai 2006, le Mali est confronté à la quatrième rébellion touarègue de son histoire (après celles de 1962-1964, octobre/décembre 1990, 1994-1995). Tout débute le 23 mai 2006 avec les attaques des garnisons de Kidal et de Ménaka par l'*Alliance Démocratique pour le Changement du 23 Mai* (ADC).

⁶ Il a aussi été mentionné le rôle de l'actuel président Mamadou Tandja dans la répression des révoltes touarègues, notamment dans les événements de Tchín-Tabaraden en mai 1990.

Une crise plus limitée

Abdoulaye Tamboura insiste dans un premier temps sur la fragmentation de la société touarègue au Nord Mali. Une fragmentation à la fois sociale (nobles/sujets/esclaves), tribale et géographique. Dans la crise de mai 2006, ce sont des éléments de la tribu Kel Adagh de la région de Kidal qui se sont signalés. La rébellion ne s'est pas étendue aux autres tribus ni aux autres régions.

Le mouvement du 23 mai 2006 a été lancé par d'anciens rebelles intégrés dans les forces armées maliennes suite au Pacte National signé en 1992. Ceux-ci se sentaient discriminés au regard de la lenteur de leurs promotions et de la médiocrité des tâches qui leur étaient attribués. Comme au Niger, les revendications portaient d'un sentiment de relégation économique des populations du septentrion malien. Ainsi, la revendication principale de l'Alliance Démocratique du 23 mai pour le Changement, est motivée par le sentiment d'obsolescence du Pacte National signé en 1992. Ce sentiment aurait été, en outre, renforcé par le fait que l'armée malienne, contrairement à ce que prévoyaient les accords de paix, ne se serait pas retirée des zones touarègues. Mais l'un des enjeux centraux est également le contrôle par les gens de Kidal de juteux trafics transitant par cette zone (cigarettes, drogues...).

Rapidement, les hommes de l'Alliance Démocratique du 23 mai pour le Changement se sont regroupés dans le massif du Tigharghar où l'armée malienne n'avait pas les moyens de les déloger. Les attaques contre les garnisons de Kidal et Ménaka leur avaient permis d'accumuler un arsenal militaire conséquent. Plusieurs mois plus tard, on retrouvera l'usage de certaines de ces armes, notamment les mines, lors des attaques du MNJ au Niger.

Contexte géopolitique régional

M. Tamboura souligne que la rivalité entre l'Algérie et la Libye pour le contrôle du Nord Mali est certainement l'un des facteurs explicatifs de la résurgence de la rébellion touarègue. Cette rivalité était montée d'un cran lors du passage à Tombouctou du guide libyen Khadafi lors du « Mouloud » de l'année 2006 (10 avril 2006). Le Guide avait promis d'investir dans de nombreux projets dans le Nord Mali et avait aussitôt ordonné l'ouverture d'un consulat à Kidal même s'il n'y avait pas de citoyens libyens dans la région. Les Algériens, très actifs dans cette partie du Mali dans le cadre de la lutte contre les éléments de l'ex-GSPC (devenu depuis Al-Qaida au Maghreb), fermèrent leur consulat à Gao puis leur frontière avec le Mali. Cette réaction conduisit peu de temps après aux attaques du 23 mai 2006. Cette tension algéro-libyenne se résorba avec le transfert du consulat libyen à Bamako.

Cherchant à préserver la bonne image du pays et ne voulant pas s'empêtrer dans un conflit dans un contexte préélectoral, le président Touré a cherché une médiation auprès des autorités algériennes. Cette médiation s'est concrétisée dès l'été 2006 par les Accords d'Alger (4 juillet 2006). Si ces accords ont été critiqués au sein de la classe politique malienne, ils ont permis de stopper momentanément une expansion du mouvement, en réintégrant les cadres de l'ADC dans le jeu politique national, par le biais du forum de Kidal (mars 2007), puis des élections législatives de juillet 2007 qui ont vu un membre de l'Alliance être élu député⁷.

⁷ Hamada Ag Bibi à Kidal.

Apaisements et résurgence

Abdoulaye Tamboura explique comment, depuis les accords d'Alger, la branche armée du mouvement a continué à justifier son existence avec le début d'une lutte, soutenue financièrement et techniquement par Alger, contre leurs anciens partenaires d'affaires du GSPC (« Al-Qaida au Maghreb »). Cette lutte leur a permis d'engranger un soutien matériel important de la part de l'Algérie tout en essayant de prendre le contrôle des routes des différents trafics (cigarettes, drogues, clandestins...) passant par le Nord Mali.

En août 2007, un groupe formé autour d'Ibrahim Ag Bahanga reprend la lutte armée contre l'état malien en attaquant la localité de Tinzaouatene et en kidnappant 23 militaires maliens. L'armée malienne, avec le soutien d'élus issus de l'ADC, a lancé de grandes manœuvres pour déloger le groupe rebelle et le repousser en dehors du pays. Bahanga et ses hommes se déplaceraient désormais sur la frontière algéro-libyenne d'où ils tentent de négocier depuis plusieurs mois le versement d'une rançon.

Conclusion

Ce séminaire a permis de souligner les spécificités des crises au Nord Mali et au Niger au travers de leurs implications sociologiques, politiques et géopolitiques. Si les liens entre les deux mouvements ne semblent pas organiques, on insistera sur la porosité des frontières face aux trafics transsahariens, notamment d'armes, et l'existence de soutiens des communautés touarègues d'Algérie et de Libye aux deux rébellions. De même, les deux crises n'ont pas la même ampleur, et ne sont pas du tout gérées de la même façon par Mamadou Tandja et Amadou Toumani Touré. Au Niger, le président est resté inflexible et a choisi la répression alors que la rébellion touche toutes les couches et l'essentiel des populations du Nord Niger. Au Mali, l'attitude conciliatrice de la plus haute autorité de l'État a permis de circonscrire le mouvement à une frange réduite des tribus touarègues de la région de Kidal.

Pour aller plus loin

Notices bibliographiques

- BOILLEY, P. : *Les Touaregs Kel Adagh*, Paris, Karthala, Collections Hommes et Sociétés, 1999.
- (Sous la dir. de) BOURGEOT, A. : *Horizons nomades en Afrique Sahélienne : Sociétés, développement et démocratie (actes du colloque du 3-7 novembre 1997, Niamey)*, Paris, Karthala, 1999.
- CLAUDOT H. : *Eperonner le monde. Nomadisme, cosmos et politique chez les Touaregs*, Aix-en-Provence, Edisud, 1998.
- GRÉGOIRE E. : *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*, Paris, Karthala, 1999.
- GREMONT C., MARTY A., MOSSA R.A., TOURE Y.H. : *Les liens sociaux au Nord-Mali : Entre fleuves et dunes*, Karthala, Collections Hommes et Sociétés, 2004.
- LECOCQ B. : « Unemployed Intellectuals in the Sahara: The Teshumara Nationalist Movement and the Revolutions in Tuareg Society », *International Review of Social History*, Cambridge university Press, 2004, p. 87-109.

Cartes

Niger : http://www.izf.net/affiche_oscar.php?num_page=3496

Mali : http://www.izf.net/affiche_oscar.php?num_page=3495